

Abidjan, le 13 mars 2026

COMMUNIQUÉ

RELATIF À LA PERMANENCE DU COMITÉ ÉLECTORAL NATIONAL POUR LA RÉCEPTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE À L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUGEF-CI AU TITRE DU MANDAT 2026-2029

Le Comité Électoral National porte à la connaissance des mutualistes inscrits sur la liste électorale nationale définitive désireux de faire acte de candidature à l'élection des délégués à l'Assemblée Générale de la MUGEF-CI, au titre du mandat **2026-2029**, que le **Secrétariat Général du Comité Électoral National**, reste ouvert tous les jours de **08 heures à 16 heures jusqu'au jeudi 19 mars 2026** pour la réception des dossiers de candidature.

Une permanence sera assurée **les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mars 2026 (jour férié)**, de **08 heures à 16 heures**, au **Secrétariat Général du Comité Électoral National**, sis au **3^e étage du bâtiment annexe (Immeuble ADIKO NIAMKEY)**, siège de la MUGEF-CI.

**La Présidente
du Comité Electoral National**



KONE Colette Epse KONE

Administrateur du Travail et des Lois Sociales

Officier de l'Ordre National

Présidente du Comité Consultatif de la Mutualité
Sociale de l'UEMOA